



Bibliothèque numérique de l'enssib

La prosopographie des hommes du livre, 22 et 23 avril 2005

Une famille de libraires lyonnais : les Duplain

BACCONNIER, Brigitte

Chargée d'études et de recherche à l'Institut national de recherche pédagogique
(INRP, Lyon)

BACCONNIER, Brigitte. Une famille de libraires lyonnais : les Duplain. In *La prosopographie des hommes du livre, l'enssib à Villeurbanne, du 22 au 23 avril 2005* [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1460>>

Ce document est « **tous droits réservés** ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Une famille de libraires lyonnais : les Duplain

Brigitte BACCONNIER

Chargée d'études et de recherche à l'Institut national de recherche
pédagogique (INRP, Lyon)

Cette communication se place dans le cadre du volet lyonnais d'une prosopographie des gens du livre au XVIII^e siècle, et d'une thèse d'histoire du livre intitulée *Cent Ans de librairie au siècle des Lumières : les Duplain*. Il s'agit de présenter trois générations de libraires qui ont traversé le XVIII^e siècle littéraire lyonnais, puis parisien. Si leur nom est très connu, leurs activités le sont beaucoup moins. Nous nous sommes attachées à comprendre comment s'organise la profession de libraire, quels sont les réseaux de sociabilité de ces hommes, comment se compose leur lectorat, quelles sont leurs pratiques commerciales. Nous avons découvert une famille aux multiples facettes et aux nombreux secrets. La première période, lyonnaise (1702-1773), montre l'ascension et l'apogée de trois hommes dans le monde de la librairie, Marcellin (1^{re} génération), Pierre et Benoît dits les frères Duplain (2^e génération). La deuxième période (1774-1789) décrit les activités de Joseph-Benoît et Pierre-Jacques (3^e génération), qui se déplacent vers Paris pour assouvir leurs ambitions. La troisième, dite parisienne (1789-1820), va révéler la nature des deux hommes qui entrent dans le monde de l'imprimerie et du journalisme.

Une période lyonnaise : 1702-1773

En 1702, Jean Guillermin, notaire à Lyon, reçoit dans son étude un marchand libraire dénommé Marcellin Duplain, lequel désire s'associer avec un libraire lyonnais qui a pignon sur rue, Claude Bachelu. Si les Lyonnais connaissent bien la famille Bachelu, libraires de père en fils, il n'en est pas de même pour Marcellin Duplain. Qui est cet homme ? D'où vient-il ? Pierre Adamoli apporte en partie une réponse à ces questions, dans un libelle « vengeur » qu'il adresse quelques années plus tard à Benoît, le fils de Marcellin :

Fils de valet, ton ayeul manant
Près de Monistrol habitant
Là fut la chaumière de ton pere
Du hameau qu'on m'a dit naguere
Territoire nommé Leplain
Dont tu forgeas ton nom Duplain

Je tiens tous les faits d'après luy, quand je le fréquentois, que son pere Marcellin s'établit libraire a Lyon en 1705 : avec deux louis d'or du reste de ses gages¹.

Les deux hommes travaillent ensemble pendant trois années. En 1705, Marcellin épouse Constance, la fille de Claude, et « fait gendre » : il bénéficie ainsi de la moitié du fonds de la librairie². En 1710, il rachète les 50 % du fonds restant³ et deux ans plus tard, il acquiert également le fonds de Laurent Bachelu⁴. Cette même année paraît la première publication à l'adresse de Marcellin Duplain, l'*Analyse du livre de Job* de Daniel Laurent. Dans la première période de son activité, Marcellin continue son commerce dans la droite ligne de son beau-père en publiant « des livres de piété courante⁵ », puis, au fil du temps, il va diversifier son fonds. Marcellin et Constance ont seulement deux enfants, Pierre et Benoît. Alors qu'il est de coutume de lancer le fils aîné dans le commerce à la suite de son père, dans cette famille, les deux fils montrent une prédisposition au métier de libraire. Benoît, le fils cadet, travaille avec son père de 1736 à 1740, date de la mort de Marcellin. Ensuite, les deux frères s'associent de 1740 à 1763, sous l'appellation des « frères Duplain » qui devient leur signature professionnelle. On assiste au début d'une collaboration longue et fructueuse. Les deux hommes bénéficient d'un héritage solide, et font deux mariages que nous qualifierons d'heureux et bénéfiques : Pierre épouse Madeleine Bruyset⁶ fille du libraire Pierre Bruyset-Ponthus et Benoît, Claudine Mandiot⁷, fille d'un riche marchand lyonnais. Par la suite, ces deux alliances auront une influence sur la vie des petits-fils de Marcellin. Ils exercent dans les très beaux et vastes locaux de la maison des chanoines de Saint-Antoine, rue Mercière. Cette association a un effet stimulant chez les deux hommes. En même temps que leur commerce prospère, ils prennent une place de choix parmi leurs pairs. Successivement, Pierre puis Benoît sont adjoints (Pierre, 1740-1744 ; Benoît, 1745-1754) et syndics (Pierre, 1754-1765 ; Benoît, 1771-1774) de la librairie. Marcellin fut également syndic, mais le manque de sources ne nous permet pas de connaître plus en détail le rôle qu'il a joué. De 1759 à 1768, Pierre et Benoît sont libraires de l'Académie des sciences et belles-lettres de la ville. Mais les frères Duplain sont avant tout des novateurs, les premiers à Lyon en 1756 à mettre en place la vente de livres par souscription avec

¹ Libelle de Pierre Adamoli à Benoît, fils de Marcellin (bibliothèque municipale de Lyon [ci-après BML], ms. PA 55, fol. 90-91).

² Mariage Marcellin Duplain-Constance Bachelu, 19 févr. 1705 (archives départementales du Rhône [ci-après ADR], 3^E4665).

³ Vente damoiselle [Constance] Duplain-sieur [Claude] Bachelu, 12 août 1710 (ADR, 3^E4674).

⁴ Vente de fonds de librairie sieur [Laurent] Bachelu-sieur [Marcellin] Duplain, 28 juin 1712 (ADR, 3^E6479).

⁵ Marie-Anne Merland, Guy Parquez, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e s.*, t. XVIII, Baden-Baden-Bouxwiller, V. Koerner, 1993, p. 7.

⁶ Mariage Pierre Duplain-Madeleine Bruyset, 30 janv. 1738 (ADR, 3^E7907).

⁷ Mariage Benoît Duplain-Claudine Mandiot, 9 sept. 1742 (ADR, 1^{GG}170).

prospectus, pour l'*Histoire de la philosophie* de Stanley⁸. Ils sont aussi les premiers à avoir introduit, dans leur ville, la vente des livres à l'enchère et au détail en 1753 :

Nous nous flattons que l'on nous saura gré du soin que nous prenons d'introduire dans cette ville la méthode de vendre les bibliothèques à l'enchère et en détail. Si elle réussit, comme il est à présumer, la connaissance des livres y prendra un nouvel accroissement, et l'on ne les regardera plus à l'avenir comme des effets de nulle valeur dans une hoirie. Nous avouons cependant avec franchise que nous ne faisons que suivre les traces de M. Gabriel Martin, qui l'a introduite dans Paris, avec un applaudissement général, et un succès avantageux pour toutes les familles⁹.

Si les frères sont impliqués dans les ventes de livres, Benoît en est incontestablement le spécialiste. Son professionnalisme est reconnu par Pierre Adamoli : « Je me rapporte à cet égard [vente de livres] à M. Duplain le cadet, mon ami et homme très intelligent sur cette matière¹⁰. » Trente catalogues de vente sont recensés, dont vingt-sept conservés à la bibliothèque municipale de Lyon. Pierre et Benoît en ont produit six pour les années 1740, sept pour les années 1750, six entre 1760 et 1763. Benoît publie à lui seul, de 1764 à 1770, dix catalogues. La totalité de ces catalogues représente la vente de 31 695 ouvrages. Parallèlement, ils produisent cent trente titres à leurs adresses « Pierre », « Benoît » et « frères Duplain ». Une troisième source de revenus découle des ventes d'autres libraires : 10 % des ouvrages proviennent de libraires de province, Chambeau d'Avignon, Charmet de Besançon, Durand de Dijon, Henry de Lille, les Bruyset et Delaroche de Lyon, mais aussi d'autres de Nice et de Strasbourg. 90 % des ouvrages sont issus des libraires parisiens Bauche, Bleuët, Cailleau, Desaint & Saillant, Didot, Durand, Gogué, Guillyn, Humblot, l'Imprimerie royale, Lacombe, Lambert, Merlin, Rollin, la veuve Valleyre, Vincent. Leurs contacts privilégiés en Europe sont James Brindley, de Londres, et Marc-Michel Rey, de Genève. Des affaires sont traitées avec l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie l'Autriche, la Belgique et l'Espagne. La poursuite d'une enquête de bibliographie matérielle, commencée par Dominique Varry, montrera la proportion de fausses adresses. Pour cela, le livre de compte des frères Cramer, qui contient les relations d'affaire entre la Suisse et les deux frères Duplain, est en cours d'étude.

⁸ Lettre signée des frères Duplain à Malesherbes, relative à une traduction du *Voyage à la mer du Sud, par les officiers du Wager* et à une *Histoire de la philosophie* de Stanley, Lyon, 3 févr. 1756 ; réponse de Malesherbes aux frères Duplain, 11 févr. 1756.

⁹ *Catalogus librorum D. D. Gabrielis de Glatigny, Regi a consiliis in suprema, monetarum, senescalli et praesidialis Curia Lugdunensis provinciae, Regiarum causarum actoris*, 1756.

¹⁰ Yann Sordet, *Pierre Adamoli et ses collections. L'Amour des livres au siècle des Lumières*, Paris, École des chartes, 2001, p. 50.

Dès le milieu du siècle, les Duplain sont installés dans la bourgeoisie lyonnaise ; ils possèdent des maisons des « champs » près de Lyon, Benoît à Pierre-Bénite¹¹, Pierre à Vaise. Ils ont toujours eu de bons rapports avec la direction de la librairie parisienne, comme le montrent les courriers affables, les lettres au style ampoulé qu'ils adressent à Paris. Les frères Duplain ont construit leur empire grâce à la constitution et au développement de réseaux : familial (Bachelu, Vautier, Molin, Bruyset, Lions), professionnel (Pierre Bruyset, Aimé Delaroche, Louis Juttet, Deville, Joseph-Sulpice Grabit¹² – apprenti chez les frères en 1755 –, Louis Rosset¹³ – apprenti chez les frères en 1758) et social (liens avec les bibliophiles, le plus célèbre étant Pierre Adamoli, et avec un grand nombre d'académiciens).

En 1763, alors qu'ils sont en pleine ascension, les frères se séparent pour créer deux affaires. Les causes d'une telle rupture ne sont pas encore clairement élucidées. Pierre meurt en 1768, à l'âge de soixante et un ans, après trente-deux ans d'activité. Quant à Benoît, il décède brutalement le lundi 17 octobre 1774, à six heures du soir, dans son appartement rue Buisson¹⁴. Il est alors âgé de soixante-trois ans (dont trente-trois d'activité) et encore syndic. Pierre a eu huit enfants, Benoît, quatre. Le fils aîné de Benoît, Joseph-Benoît, entre en apprentissage chez Delaroche en 1763¹⁵ ; le fils aîné de Pierre, Pierre-Jacques, chez Pierre Bruyset en 1761¹⁶. Joseph hérite du fonds de librairie de son père, tandis que Pierre lègue son fonds à sa femme, Madeleine Bruyset¹⁷.

Une longue période d'hésitations : 1774-1789

Les cousins vont-ils être les dignes successeurs de leurs pères comme le pressent Benoît ?

Voulant donner à Joseph Duplain, mon fils, un témoignage de la satisfaction que je ressens de sa bonne conduite, de son ardente application au travail et de son intelligence dans mon commerce qu'il conduit avec moi depuis plusieurs années, je lui donne ce legs [...] pour le mettre en état de continuer le commerce de la librairie dans lequel il est très versé¹⁸.

Les cousins s'associent très vite avec la Société typographique de Neuchâtel (STN), présentée ici par Dominique Varry :

¹¹ Testament de Benoît Duplain, 1^{er} juin 1762 (ADR, 3^E4708).

¹² Apprentissage Grabit-[frères] Duplain, 12 mars 1755 (ADR, 3^E4702).

¹³ Apprentissage Rosset-[frères] Duplain, 22 mars 1758 (ADR, 3^E4704).

¹⁴ Testament de Benoît Duplain, 17 janv. 1772 (ADR, 3^E4715).

¹⁵ Apprentissage [Joseph] Duplain-Delaroche, 10 déc. 1763 (ADR, 3^E4709).

¹⁶ Apprentissage [Pierre-Jacques] Duplain-Bruyset, 28 mars 1761 (ADR, 3^E4707).

¹⁷ Testament de Pierre Duplain, 3 mai 1763 (ADR, 3^E1709).

¹⁸ Codicille [Benoît] Duplain, 26 mai 1770 (ADR, 3^E4714).

L'angle d'attaque sous lequel l'action de la STN a jusqu'ici été envisagée est celui d'une entreprise, profitant d'une localisation opportune, pour instiller dans le royaume de France une littérature qualifiée de « philosophique », qui sapa les fondements de la Monarchie très chrétienne¹⁹.

Nous savons que cette association aurait déplu à Benoît. Voici ce qu'écrit Pierre-Jacques en 1773 :

Votre dernière [lettre] est tombée entre les mains de mon oncle [Benoît] Duplain qui hésite de croire qu'il puisse sortir de chez vous des livres bien catholiques, ce qui lui donne à suspecter ma foi qui doit être différente de celle d'hérétiques comme vous²⁰.

Le calme relatif qui régnait sur le commerce des frères Duplain cesse en 1773. La boutique de Joseph est attaquée, les portes de la librairie sont forcées, sont saisies les *Satires* de Boileau, les *Lois ecclésiastiques*, les *Discours* de d'Aguesseau et l'*Imitation de Jésus-Christ* du père Gonnellieu. Le privilège de ces ouvrages est revendiqué par la veuve Desaint, de Paris, tandis que Joseph prétend les avoir acquis de Barbou, de Limoges, et d'Hérissant, de Paris. Il organise sa défense, en publiant un *Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Joseph Duplain, libraire (1777)*²¹. Il profite des services qu'il rend à la STN – notamment en leur facilitant le passage de livres contrefaits – pour leur demander d'établir une fausse attestation qui l'innocenterait dans cette affaire. La STN s'exécute, afin de conserver son précieux collaborateur à Lyon :

Monseigneur le lieutenant général de police de Paris

Supplie humblement la Société typographique de Neuchâtel et a l'honneur de vous représenter, Monseigneur, que le 10 août de l'année 1733, elle chargea le sieur Benoît Duplain père, libraire à Lyon, de lui faire réimprimer des feuilles qui lui manquaient à une édition qu'elle avait achetée à l'étranger des *Lois ecclésiastiques*, qu'elle n'eut pas peu de peine à l'y déterminer, mais qu'à force de prières, elle vainquit sa répugnance. Il chargea le sieur Benoît Duplain de les imprimer, mais quel fut son étonnement lorsqu'elle apprit que ces feuilles avaient été faites à la requête de la dame veuve Desaint et mises sous scellés. La Société a eu l'honneur d'en livrer plusieurs fois à Monsieur votre prédécesseur, sans en avoir obtenu de satisfaction ni mainlevée de la saisie. Elle persiste, Monseigneur, dans la demande d'ordonner que lesdites feuilles qui lui appartiennent réellement lui soient renvoyées sous acquit-à-caution, et le sieur Duplain père déchargé d'une accusation et d'un procès ou il ne doit pas entrer²².

Duplain n'hésite pas à impliquer son père, alors que celui-ci, décédé au cours du mois d'octobre 1774, n'avait certainement rien à voir dans l'affaire. Les exemplaires sont néanmoins

¹⁹ Dominique Varry, « La diffusion sous le manteau : la STN et les Lyonnais », dans *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XIX^e s.*, dir. Frédéric Barbier, Sabine Juratic, Dominique Varry, Paris, Klincksieck, 1996, p. 309-332.

²⁰ Lettre de Pierre-Jacques Duplain à la STN, 2 avr. 1773 (BPU Neuchâtel STN, ms. 1144).

²¹ *Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Joseph Duplain, libraire, 1777*.

²² Lettre de Joseph Duplain à la STN, 3 nov. 1775 (STN, ms. 1144).

saisis chez l'imprimeur Belion. Duplain est condamné par Pierre Le Noir, lieutenant général de police (arrêt du 27 décembre 1777), à verser mille livres de dommages et intérêts à la veuve Desaint. Le décret ordonne aussi que

[...] les termes injurieux et calomnieux, répandus dans le supplément du mémoire imprimé du sieur Duplain, contre la veuve Desaint, seront et demeureront rayés et supprimés, et que le présent jugement sera imprimé et affiché aux frais dudit Duplain, partout où besoin sera, tant à Paris qu'à Lyon, jusqu'à concurrence de deux cents exemplaires²³.

L'avocat de Joseph, Rieussec, dans une consultation du 23 octobre, conclut à la possibilité d'un appel, « les privilèges illimités étant invalides, d'autant plus qu'ils sont opposés au bien public et tarissent la source des richesses de la librairie²⁴ ». Duplain est furieux de cette condamnation qui le marque profondément. Comment exercer son métier de libraire, comment gagner de l'argent avec de pareilles conditions de travail ?

La même année, Pierre-Jacques est compromis dans l'affaire Fauche. Le libraire Samuel Fauche, partenaire de la STN, a fait parvenir une balle de livres à Pierre-Jacques, dans laquelle il a glissé des livres prohibés, sans l'en avoir informé. La balle est confisquée par le syndic lyonnais, ce qui vaut à Pierre-Jacques une lettre de cachet. Ni l'argent, ni ses relations ne peuvent la faire lever. Aussi, en mai 1773, « n'ayant pas jugé à propos de me laisser mettre la main dessus, [il a] pris le large²⁵ ». En juin, il se réfugie à Genève chez le libraire Bardin. Il prend le nom de Jacob et fait appel à la STN, pour trouver « une maison de librairie où [il puisse s']occuper honnêtement et en sûreté sans manger [s]on argent et trop [s]'éloigner de [s]a patrie ». Il semble qu'il ait trouvé du travail, car son beau-frère Rosset, qui gère ses affaires lyonnaises, apprend avec « plaisir les bonnes nouvelles de M. Duplain en septembre²⁶ ». Après la Suisse, il gagne les Pays-Bas ; le 17 février 1775, il est à Saint-Pétersbourg, où il exerce le métier de bibliothécaire au corps impérial des cadets nobles de Sa Majesté impériale. Il loge alors chez le négociant Defaut. Il a obtenu ce poste grâce à Diderot, par l'intermédiaire du directeur d'études Nicolas Clerc, son ancien ami²⁷. Voilà qu'en un an, les cousins ont ruiné les soixante-dix années de travail de leurs pères et grand-père. Que vont-ils devenir ? Peut-être l'*Encyclopédie* de Diderot déterminera-t-elle l'avenir des deux hommes ?

²³ Jugement rendu par M. Lenoir [...] lieutenant général de police [...] condamnant Duplain, libraire à Lyon, pour contrefaçon au préjudice de la veuve Desaint et Cello, 1777.

²⁴ Marius Audin, « L'imprimerie à Lyon », dans *Revue du Lyonnais* [nouv. série], n° 9, 1923, p. 101.

²⁵ Lettre de Pierre-Jacques Duplain à la STN, 22 mai 1773 (STN, ms. 1144).

²⁶ Lettre de Rosset à la STN, 18 sept. 1773 (STN, ms. 1209).

²⁷ Archives du consulat de Pétersbourg, Nantes.

Joseph n'a qu'un objectif : s'enrichir, vite et à n'importe quel prix. Son ambition n'étant plus d'avoir le statut de bourgeois lyonnais, mais bien d'atteindre la noblesse de ce pays. À la suite de sa condamnation, il délaisse le commerce de la librairie traditionnelle, pour publier l'*Encyclopédie* de Diderot²⁸. Il vend sa boutique, son stock de livres, sa maison, son mobilier, et déménage dans un appartement meublé pour se consacrer exclusivement à cette entreprise. En décembre 1776, Duplain publie un prospectus annonçant une réimpression bon marché de l'*Encyclopédie*, en format in-quarto. Il prend d'énormes risques, en faisant de la propagande pour un ouvrage illégal dont les privilèges sont détenus par Charles Joseph Panckoucke et ses associés. Il décide de spéculer sur la demande d'un public qui ne peut acheter une édition luxueuse, mais qui se passionne pour l'encyclopédisme. Il propose de fondre les suppléments dans le texte de Diderot, de réduire le format à la taille d'un quarto, et d'éliminer huit des onze volumes de planches. Il peut ainsi offrir l'*Encyclopédie* augmentée pour 344 livres (au lieu de 1 400 pour la première édition in-folio²⁹) et imagine ainsi l'*Encyclopédie* de poche. Joseph mène cette entreprise durant trois années, avec Panckoucke à Paris et la STN. Il s'agit d'une entreprise individuelle même si, dans cette affaire, il s'entoure d'associés lyonnais. Son seul objectif est l'enrichissement personnel, loin de la vision de la librairie de son père et de son grand-père. Il s'avère rusé, filou, intraitable en affaire. Au moment de terminer l'aventure, en 1780, les associés de Duplain sont épuisés. Ils lui demandent des comptes et découvrent qu'il leur a volé au moins 171 684 livres, ce qui représente six ou sept fois le montant des salaires d'une vie entière de travailleur manuel (les imprimeurs de la STN gagnent en moyenne douze livres par semaine). Néanmoins, les associés trouvent un arrangement : Joseph paiera une partie de ce qu'il doit. Lorsque l'aventure de l'*Encyclopédie* s'achève, Joseph Duplain est un homme riche, très riche, mais il a ruiné la réputation des Duplain. Pour Panckoucke, il est « ce vilain homme », pour la STN, « le roué », pour les libraires lyonnais, un « pirate, corsaire, forban » ; pour Robert Darnton, Joseph représente « le requin littéraire sous sa forme la plus odieuse. [...] Il est l'un des libraires les plus véreux dans l'une des villes où le commerce du livre est le plus malhonnête³⁰ ». Qu'à cela ne tienne, il épouse une belle jeune femme, Catherine Sophie Terrasse, et mène grand train de vie. Il achète pour 115 000 livres la charge de maître d'hôtel du Roi, ce qui lui confère un titre de noblesse. À partir du 11 décembre 1779, il signe ses courriers du nom de Duplain de Sainte-Albine. En septembre 1780, il liquide son affaire et ses biens à Lyon³¹ ; en novembre, il quitte Lyon pour n'y jamais revenir, devenant définitivement « étranger à la

²⁸ Michel Vernus, *Histoire d'une pratique ordinaire : la lecture en France*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2002.

²⁹ Robert Darnton, Jacques Rychner, Michel Schlup, *L'Édition neuchâteloise au siècle des Lumières : la Société typographique de Neuchâtel, 1769-1789*, Neuchâtel, BPU, 2002.

³⁰ R. Darnton, *L'Aventure de l' "Encyclopédie", 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Seuil, 1992, p. 291, 65.

³¹ Lettre de Revol à la STN, 18 nov. 1780 (STN, ms. 1205).

librairie à laquelle il renonce pour toujours³² ». Cette aventure laisse un goût amer à Joseph, qui n'a qu'un objectif dès lors : quitter cette librairie qu'il exècre. Plus tard, il écrira dans son journal, les *Lettres à M. le comte de B***...* :

Les maîtrises, les jurandes, ainsi que les privilèges doivent être abolis dans tout le royaume, sans excepter aucun état ni aucune profession. [...] Arrivera l'éditeur de l'*Encyclopédie*, qui dira qu'au moyen d'un privilège et d'une somme de 48 livres qu'il paie par chaque feuille à des mercenaires, il a le droit exclusif d'empoisonner toute la France d'une *Encyclopédie* qui n'est pas, ainsi qu'il l'a annoncé, le dépôt des connaissances humaines, mais le réceptacle fétide de toutes les compilations informes que des gens à gages font dans tous les livres bons ou mauvais, sans se donner la peine de corriger les erreurs, ni de puiser dans les bonnes sources. [...] Armé du « parchemin despotique », le libraire met le public à contribution, il nuit aux progrès des sciences, en fixant à ses livres des prix arbitraires et exagérés. [...] Un livre appartient à celui qui l'a acheté. Il a sans contredit le droit d'en multiplier les copies et plus il réussit à les multiplier, plus il est utile à la société en propageant les découvertes. [...] Il faut que chacun ait la liberté de publier ses pensées, de copier celles des autres, de les développer, de les corriger, d'instruire le public et pour cet effet, chacun doit avoir le droit de faire des gazettes, de composer des mercures, de publier des journaux. Du choc des opinions naissent infailliblement la lumière et l'instruction. Si un seul éditeur n'avait pas eu le privilège de faire une mauvaise *Encyclopédie*, d'autres en auraient fait une bonne, le public n'aurait pas été rançonné, et nous aurions un dépôt fidèle de toutes les connaissances humaines³³.

En 1784, dix ans après la mort de Benoît, le règne des Duplain s'achève à Lyon. Lyon abrite encore Andrée, la fille de Pierre (qui a épousé le libraire Louis Rosset), et Madeleine Bruyset qui vend son fonds de librairie à Joseph-Sulpice Grabit.

Une période parisienne : 1780-1820

Robert Darnton, qui a limité son étude des Duplain à l'édition de l'*Encyclopédie*, imagine que Joseph Duplain a passé « sans doute les dernières années de sa vie en petits soupers et en réceptions dans les châteaux ». Joseph est bien ce « héros balzacien, bourgeois entreprenant qui se fraye un chemin à coups de coude jusqu'au sommet », que décrit Darnton. Il arrive à Paris le 1^{er} septembre 1783, avec sa seconde épouse, Marie-Jeanne Allier de Hauteroche. Elle est très jeune et « comme il est fort riche, ce mariage fait du bruit³⁴ ». Sa fortune est faite, il vit de sa charge de maître d'hôtel du Roi, passe son temps à acheter, vendre, placer en actions et billets à ordre. Il

³² Lettre de Le Roy à la STN, 29 janv. 1784 (STN, ms. 1175).

³³ *Lettres à M. le comte de B***...*, 27 juillet 1789.

³⁴ Lettre de Louis Sébastien (avocat au Parlement de Paris) à la STN, 5 sept. 1783 (STN, ms. 1180).

semble ne pas être très honnête en affaires et ces six années d'agiotage sont ponctuées de procès retentissants. Très vite, comme à Lyon, il se fait détester et réussit à avoir tous les « boursicoteurs » à ses trousses : ils se liguent contre lui, organisent des embuscades, des guets-apens, pour finalement attenter à ses jours. Chaque fois, Joseph Duplain de Sainte-Albine parvient à repousser ses agresseurs.

Après s'être inspiré des courants philosophiques européens, au cours de ses nombreux voyages en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, Pierre-Jacques s'installe à Paris comme commissionnaire et agent littéraire pour la librairie clandestine, cour du Commerce, en 1775. Il est en relation avec des « gens de lettres », ce qui lui permet d'avoir à sa disposition des experts. Il propose de servir d'agent à ses clients, pour qu'ils n'aient qu'un interlocuteur dans la capitale et voient ainsi leurs transactions simplifiées. Il leur promet une augmentation de leur profit, et s'engage à revendre les livres anciens. Il propose l'impression d'ouvrages interdits en France, comme les *Lettres de deux curés des Cévennes sur la validité des mariages des protestants, et leur existence légale en France* ou bien *Justification des protestants du reproche qu'on leur fait d'avoir causé des troubles, et des guerres civiles dans le royaume*³⁵. Il rentre de nouveau en apprentissage le 24 juin 1777, chez André François Knapen, pour retrouver son métier de libraire le 22 juin 1784. Il l'exerce jusqu'au 2 décembre 1790, date à laquelle il se déclare en faillite. L'un et l'autre sont bien installés dans leur vie parisienne lorsqu'arrive 1789. Comment les cousins vont-ils se positionner face à la Révolution ?

Ils se lancent dans le journalisme, l'un comme éditeur, l'autre comme imprimeur. Le premier est toujours attaché au Roi ; quant au second, il trouve dans ce mouvement révolutionnaire l'objet de ses aspirations, et se lance à corps perdu dans le camp des révolutionnaires. Les sources ne permettaient pas jusqu'à présent de déterminer quel a été le rôle de chacun, la plupart des auteurs les présentant comme des royalistes conspirateurs. L'étude, difficile à mener, a consisté à identifier chaque personnage à travers de multiples appellations (Duplain, Duplin, Pierre, Pierre-Jean, Pierre-Jacques, J. B., Joseph, etc.) puis à déterminer leurs rôles respectifs. Dans ses ouvrages, Olivier Blanc affirme que le nom de Pierre-Jean Duplain apparaît dans les *Lettres anglaises*, et que celui-ci recevait des subsides de l'Angleterre. Il a cité également le journaliste Ange Pitou, auquel il fait dire que « Pierre-Jean était un royaliste exalté, sans doute nul en politique³⁶ ». Il lui attribue une participation dans les massacres de Septembre³⁷. Il qualifie Joseph-Benoît de « journaliste royaliste

³⁵ Lettre de Pierre-Jacque Duplain à la STN, 30 avr. 1778 (STN, ms. 1144).

³⁶ Olivier Blanc, *Les Hommes de Londres : histoire secrète de la Terreur*, Paris, A. Michel, 1989, p. 36.

³⁷ O. Blanc, *La Corruption sous la Terreur : 1792-1794*, Paris, R. Laffont, 1992, p. 13.

ultra³⁸ ». Au final, les cousins sont pour lui « des agents actifs du service secret britannique³⁹ ». Qu'en est-il vraiment ?

Au début de la Révolution, Joseph, le bourgeois conservateur est toujours aussi riche – voire plus qu'à son arrivée à Paris – et ne compte plus ses ennemis. Ayant perdu sa charge de maître d'hôtel du Roi, et face à la dangerosité du métier d'agioteur, il décide de changer de voie pour s'improviser journaliste. Il fonde son premier journal d'opinion en 1789, les *Lettres à M. le comte de B***...*, peut-être en référence à son beau-frère, le comte Louis de Barjac de Roccoules (marié avec sa sœur Genette le 14 juin 1744 à Lyon). Puis en 1790, il a le génie d'imaginer un journal d'information *Le Courrier extraordinaire ou le premier arrivé* (3 mars 1790-11 août 1792). Ce journal est transporté aux quatre coins de la France par des voitures rapides⁴⁰. Enfin, il crée un troisième et dernier périodique, *Le Courrier universel extraordinaire* (31 décembre 1792). Il possède une imprimerie, rue du Paon, où il est à la tête de près de vingt employés. Ses affaires sont florissantes. Joseph, malgré les multiples alertes dont il a été l'objet, sous-estime pourtant la tourmente révolutionnaire :

On m'accuse encore, M. le Comte, que d'être royaliste, et ce défaut, sans doute, fait oublier tous les autres. Je remercie le public de son indulgence ; quant aux sentiments que j'ai voués au Roi, mon maître, ils sont gravés dans mon cœur. Lorsque l'on a servi comme moi, lorsque l'on a suivi de près pendant quatre années, il est impossible de ne pas avoir reconnu dans l'âme de ce prince le germe de toutes les vertus, et ce serait une atrocité de ne pas lui rendre justice ; mais si je la lui rends avec éclat, M. le Comte, ne croyez pas que je m'en élèverai avec moins de force contre les auteurs de nos maux⁴¹.

Il est arrêté une première fois, à la suite d'un article paru dans *Le Courrier universel extraordinaire*, mais il est délivré grâce à l'intervention de Pierre-Jacques. La deuxième arrestation est plus sérieuse, puisqu'il est soupçonné de royalisme, à la suite de la découverte des *Lettres anglaises*. La troisième arrestation lui est fatale : en avril 1794, il est enfermé à la prison du Luxembourg. Malgré la rédaction de plusieurs mémoires pour prouver son innocence, et la promesse de fournir à Fouquier-Tinville des révélations d'une importance capitale, il est condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire et exécuté le 9 juillet 1794, à l'âge de quarante-six ans.

Je t'écris, Citoyen, de la Conciergerie, sur un chiffon, n'ayant pas d'autre papier. J'ai quelque chose à te révéler qui sera pour la République, pour ton Tribunal et pour toi-même, d'une grande utilité. Envoie-moi chercher par un gendarme. Salut, fraternité.
De la Conciergerie, le 19 Messidor⁴².

³⁸ O. Blanc, *La Corruption sous la Terreur...*, p. 203.

³⁹ O. Blanc, *Les Espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 92.

⁴⁰ Une nouvelle piste de recherche va peut-être démontrer que Joseph a usurpé ce journal à un certain Hongnand.

⁴¹ *Lettres à M. le comte de B***...*, 1^{er} oct. 1789.

⁴² Bibliothèque nationale de France, W-146, dossier 2.

Quant à Pierre-Jacques conserve ses locaux cour du Commerce. C'est un fort honnête homme, qui a pour amis les plus « fameux apôtres » de la Révolution – Legendre, Danton, Brune, Fabre d'Églantine, Marat, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois. Il donne des fonds à Robespierre pour faire imprimer son journal, *Les Amis de la constitution*. Robespierre et Duplain deviennent inséparables, « le premier avait fanatisé l'autre, au point qu'il se lança avec frénésie dans toute l'horreur de la Révolution », écrit Ange Pitou. Il est successivement imprimeur du département de Paris et de l'Assemblée électorale (fin 1792-févr. 1793), membre de la Société des Amis de la constitution proche de Danton, membre de l'Assemblée électorale de Paris (1791-1792), membre de la Commission insurrectionnelle de Paris (à partir du 10 août 1792), membre du club des Cordeliers, administrateur de police de la section de Marat. Il y a bien eu dans cette révolution deux Duplain. Joseph a, pendant cinq années, joué de l'homonymie de son cousin pour passer inaperçu. L'énigme est en partie résolue par Ange Pitou. Les bureaux du *Courrier*, situés dans le faubourg Saint-Germain, rue du Paon, à l'hôtel de Tours, donnaient par la cour intérieure sur les appartements particuliers d'un cousin germain, Pierre, établi cour du Commerce. Son domicile servait de lieu de réunion aux Jacobins les plus fameux, et c'est là que se décidait la ligne de conduite du parti. Cette parenté rendit à Sainte-Albine de grands services, et ce voisinage fournit aux écrivains royalistes d'assez précieuses indications sur les résolutions de leurs adversaires... Duplain de Sainte-Albine, confiant dans la parenté du révolutionnaire Pierre Duplain qui venait d'être nommé administrateur des postes, était devenu d'une audace surprenante et bénéficiait toujours de la confusion qui existait entre Duplain le Septembrisé et Duplain le Septembriseur.

Pierre-Jacques est malgré tout arrêté le 31 août 1794, à la suite de la découverte de l'identité des deux Duplain. Robespierre en prend ombrage et tente de le punir d'avoir protégé son cousin et de l'avoir ainsi ridiculisé. Pierre-Jacques est libéré peu de temps après. En juin 1795, il est de nouveau arrêté comme terroriste, puis libéré le 8 octobre 1795.

La tourmente révolutionnaire passée, que deviennent les Duplain à Paris ? La femme de Joseph décède prématurément, son beau-frère Pierre-Jacques élève les garçons, les deux filles se marient. Le fils aîné de Joseph, Benoît Alexandre Genest, meurt en 1804. Le dernier fils, Emé Louis Joseph (né le 4 août 1789) ne survit pas non plus. Quant à la triste fin de Pierre-Jacques Duplain, elle est racontée par Ange Pitou.

Pierre se chargea des deux enfants de son cousin. En 1795, il est réduit à vivre des bienfaits de ceux à qui il avait sauvé la vie, le 2 septembre 1792. Sous Bonaparte, il fut arrêté comme tête volcanisée ; en 1812, il appelait les Bourbons de toutes ses forces ; à

leur retour en France, il appela la République et Bonaparte. En 1815, il recommença ses folies de 1792, fut arrêté, relaxé, abandonné de tout le monde, il vint de mourir [1820] dans la plus complète misère, n'ayant d'autres vices que l'insouciance, l'amour irréfléchi d'une liberté déraisonnable⁴³.

Ainsi se termine le fabuleux destin des frères Duplain, dans la détresse, la pauvreté et l'anonymat le plus complet.

⁴³ Fernand Engerand, *Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues (1767-1846)*, Paris, E. Leroux, 1899, p. 69.